

BULLETIN MUNICIPAL

L'édito

Chères Rohannaises,
chers Rohannais,

Cet Edito est le dernier Edito du mandat. En effet, les prochaines élections municipales (mars 2026) imposent une période de réserve à compter du 1er septembre et il ne sera plus possible de vous informer à travers cet encart. Il sera remplacé par des photographies ou des écrits neutres, dénués de tout caractère électoraliste.

À la veille de l'été, je tiens à souligner le dynamisme de notre commune et de ses associations, qui fournissent un programme d'animations dense et de qualité jusqu'à l'automne.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une période estivale à la fois reposante et enjouée, peut-être au rythme des concerts des Mardis de Rohan, qui sait ?

Victorien Leman,
Maire

ROHAN

N° 384 - Été 2025

L'édito.....	1
Memento.....	2
Calendrier.....	3
Vie municipale.....	3
Dans ma commune.....	6
Vie associative.....	7

COMMUNE DE
Rohan
rohan.fr

Prochain numéro le 13 septembre 2025

MEMENTO

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi, de 9h à 12h
Après-midi sur rendez-vous ; accueil téléphonique
de 14h30 à 16h30**

Accueil téléphonique : **02 97 51 50 33**
N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) : **07 61 73 94 23**

**Maison de Santé
9, rue du Château**

***Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz**
Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi après-
midi.

Service de garde le soir de 19 h à 7 h et le week-end
du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15 (service
médical à la maison) ou le 18 (sur la voie publique).

114 : un numéro d'urgence au service des personnes
ayant des difficultés à parler ou à entendre
(sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

***Cabinets d'infirmières :**

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :
02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :
02 97 38 93 97 et **02 97 38 41 84**

***Orthophoniste** : Lauren Vourch :
vourchlauren@gmail.com / **09 86 73 71 75**

***Assistantes sociales (Département du Morbihan) :**
02 97 25 05 24

***Hypnothérapeute EMDR-DSA** : Mme Bein : **06 11 37
75 36**

***Psychologue**, M. Darléon : **06 11 79 09 00**

**Cabinet dentaire
Rue Notre-Dame**

Dr Stéphane Criou : **02 96 28 25 53**

**Pharmacie
3 rue de Kéréntrée**

B. Guéhenneux : **02 97 51 50 07**
*Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence
la plus proche, composer le 3237.*

Ouverture :

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-
19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-19h30

-Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

**Aides à Domicile - Pontivy Communauté
02 97 07 19 89**

**Naturopathe / réflexologue
Annie Michard
Contact : 06.25.30.38.99**

**Pole Optique
21 rue Notre Dame**

ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30
02.97.38.35.22

**Service vétérinaire Vet&Sphère
1 rue des Trois Moulins 56580 Bréhan
Tél : 02.97.51.50.47**

Taxis – Ambulances

Ambulances Tanguy : **02 97 38 94 90**
Ambulances Le Roscouët : **02 97 38 85 33**

**Médiathèque de Rohan
Place du Château**

Horaires d'ouverture **du 22/07 au 02/08** :

*Mardi : 9h-12h / 13h30-19h00

*Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h30

*Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h30

*Vendredi : 13h30-17h

*Samedi : 9h-12h

Fermée du 13 au 30 aout

Tél : 02.97.38.58.04 / Courriel : *bibliotheque@rohan.fr*

**Agence Postale Communale
Place de la Mairie**

Horaires d'ouverture :

*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

*Mercredi de 9h à 12h

*Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

*Samedi de 9h à 12h

**Espace France Services
Place de la Mairie**

Horaires d'ouverture :

*du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30

à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Tél : 02.97.51.39.99

**Gendarmerie
Le Poteau**

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv
Rohan : **02 97 51 50 11** - Josselin : **02 97 22 20 26**
Permanences à Rohan : le vendredi 14 h - 18 h
Le **17** est à réserver aux urgences.

Contact courriel :

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Marché des Halles

Le vendredi après-midi

-Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet

-Poissonnerie Françoise Jégo

- Saucissons Ludovic Carpentier

- Couscous Mohamed Ali Rejeb

-Maraîcher La Ferme des Ch'tis bretons, Marvin
Koslowski

-Crêpes Ker Nilou, Vincent Tancray

-Chèvrerie, fromages

-Le 18/04 : Point Infos Habitat

Le dimanche matin

-Huîtres et coquillages Legal

Itinérants

-le mardi : Truck de Ouff, sous les Halles

-le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux

-le vendredi soir : pizza Rue du Lac

Déchetteries

***Déchetterie de Gueltas :**

-lundi, de 14h à 17h

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

***Déchetterie de Crédin :**

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à
17h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

CALENDRIER DES ANIMATIONS

En juillet...

Dimanche 13 : Feu d'artifice offert par la Municipalité, avec repas du comité des fêtes de St-Samson – Site de la Belle Etoile

Mardi 15, 22, 29 : Mardis de Rohan – Site Belle Etoile

...en août...

Dimanche 3 : Bal – Club de Bonne Rencontre – Salle Belle Etoile

Mardi 5, 12, 19 : Mardis de Rohan – Site Belle Etoile

...et en septembre

Samedi 13 : Conférence, marché, fest-noz – Solidarité Anorexie – Salle Belle Etoile

Vous souhaitez nous communiquer un évènement et un visuel à publier dans le Bulletin ?

Passez désormais par le site internet : <https://communederohan.bzh/mes-loisirs/vie-associative/jorganise-un-evenement/>

VIE MUNICIPALE

CCAS – séance du 12 juin 2025

Budget CCAS – décision modificative n°1

Une régularisation comptable a été validée pour corriger un trop-perçu de 84,63 € de la part de la MSA.

Repas des Aînés

Le prochain repas des aînés aura lieu le samedi 8 novembre 2025. Il a été décidé que les bénéficiaires auront de nouveau le choix entre participer au repas ou recevoir un colis. Une participation de 5€ sera demandée pour la participation au repas. Les colis pourront être retirés en mairie ou livrés à domicile.

Convention avec le Centre De Gestion du Morbihan (CDG 56)

Le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention-cadre permettant de recourir aux prestations facultatives proposées par le CDG 56 (recrutement, prévention, ressources humaines, etc.), sans surcoût lié à la TVA.

Collecte de la banque alimentaire

La collecte des 11 et 12 avril 2025 a permis de récolter 77 kg de denrées. Merci à tous les donateurs pour leur générosité.

La prochaine réunion du Conseil d'administration du CCAS est fixée au 18/09/2025.

Conseil municipal – séance du 26 juin 2025

Étaient présents : Victorien Leman, Laurence Jouanno, Francis Antoine, Claire Gambert, Carolle Le Fur, Ghislaine Chauvel, Jean-Yves Calvary, Nadine Cadio, Stéphanie Jouanno, Candice Caudal, Anne-Lise Carro, Sébastien Nicolazo, Valérie Trégaro.

Absents excusés : Yoann Nicolas, François Jégo, Cyrielle Boitiaux (pouvoir donnée à Mme Chauvel), Delphine Macé (pouvoir donné à Mme Carro).

Absents : Pierre RACINE, Jonathan LE CORRE.

Finances

- Lotissement Kerville – décision modificative n°1 et clôture du budget au 31/12/2025 votées à l'unanimité. Les travaux de viabilisation restants seront repris au budget principal.

- Restauration scolaire : Face à l'arrêt du service d'Ansamble (cuisine municipale de Pontivy fermée), la commune a retenu Armonys, cuisine à Moréac, pour assurer la restauration scolaire comme nouveau prestataire dès septembre 2025. Le contrat a été voté à l'unanimité pour un an (reconduction expclicite). Les tarifs appliqués aux familles ne sont pas modifiés.

Urbanisme

- Travaux d'office – 2 rue du Moulin : Un bâtiment en péril nécessite une intervention d'office (charpente, toiture, façade, risque pour la voie publique). Le devis de l'entreprise MAHO a été retenu (30 906 € HT) à la majorité (1 contre, 2 abstentions). Il est décidé à l'unanimité qu'une hypothèque légale spéciale sera inscrite pour garantir le remboursement.
- Révision du SCOT du Pays de Pontivy : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Pontivy, document d'urbanisme stratégique à l'échelle intercommunale, est actuellement en cours de révision. Il définit les grandes orientations pour les 20 prochaines années en matière d'aménagement, d'habitat, de mobilité, de développement économique et de transition écologique. Parmi les objectifs majeurs annoncés figurent la densification des centres-bourgs, la lutte contre l'artificialisation des sols, la réduction des émissions carbone, et la limitation de l'étalement urbain. Ces évolutions, bien que justifiées à l'échelle régionale, suscitent des interrogations à l'échelle communale. La commune de Rohan pourrait en effet voir ses marges de manœuvre réduites sur plusieurs points :
 - Possibles restrictions sur l'extension des zones économiques,
 - Nouvelles contraintes sur la constructibilité des parcelles en périphérie du bourg,
 - Nécessité de réviser en cohérence le Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans les années à venir.
 Malgré l'importance de ces enjeux, les membres du Conseil municipal ont estimé ne pas être suffisamment compétents et informés pour se prononcer de manière éclairée. En conséquence, le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas émettre d'avis sur le projet de révision du SCoT à ce stade, et a autorisé le Maire à transmettre cette position au syndicat mixte du Pays de Pontivy.

Logement & Conventions

- Logement pour la gendarmerie : Un logement communal situé au 21 rue Notre-Dame pourrait être mis à disposition à titre gratuit pour une durée de 12 mois, afin de répondre aux besoins de la brigade de gendarmerie de Rohan. Cette mise à disposition permettrait l'accueil de deux gendarmes adjoints volontaires (GAV), renforçant ainsi les effectifs sur le territoire couvert par la brigade. L'objectif est de garantir une meilleure présence sur le terrain et une amélioration du service rendu à la population. La commune de Rohan prendrait à sa charge les charges courantes (eau, électricité, entretien. Par ailleurs, les frais de fonctionnement seraient partagés entre les communes couvertes par la brigade, au prorata de leur population respective. À ce jour, quatre communes ont donné leur accord, tandis que trois autres ne se sont pas encore positionnées. Le Conseil Municipal autorise à la majorité (1 abstention, 1 opposition) la mise à disposition du logement, sous réserve que toutes les communes concernées valident le principe, pour une durée d'un an non reconductible tacitement. Le Maire est autorisé à signer les conventions nécessaires avec la gendarmerie et les autres collectivités partenaires.
- OPAH-RU 2025-2030 : Le Conseil Municipal a validé l'engagement de la commune de Rohan dans la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU), prévue pour la période 2025–2030. Cette opération, portée par Pontivy Communauté, vise à lutter contre l'habitat indigne, vacant ou dégradé, à favoriser la rénovation énergétique, et à redynamiser les centres-bourgs afin de réduire la vacance des logements anciens, d'accompagner les propriétaires occupants modestes et les bailleurs dans leurs travaux de rénovation, d'encourager la réhabilitation de logements dans le respect de la performance énergétique et de maintenir une offre de logement accessible en centre-bourg. Le Conseil Municipal a donc adopté à l'unanimité la délibération actant la participation de la commune à cette démarche et l'adhésion au programme mis en place par la communauté de communes.

Intercommunalité

Le Conseil a validé à l'unanimité l'accord local de représentation au Conseil Communautaire (2026–2032). Rohan conservera ainsi ses 2 sièges.

Environnement – Révision du SAGE Vilaine

Le Maire rappelle à l'Assemblée la révision en cours du SAGE Vilaine (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le plus vaste de France, couvrant 508 communes sur deux régions et six départements. Cette révision, pilotée par la Commission Locale de l'Eau (CLE), introduira de nouvelles règles à caractère juridique contraignant sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Ce projet de révision soulève des enjeux majeurs pour la commune de Rohan sur l'activité agricole, le développement territorial et la gestion foncière ainsi que sur l'activité économique du territoire.

Volet « qualité de l'eau »

Le projet prévoit l'interdiction totale d'herbicides pour la culture du maïs sur 140 000 hectares de bassin versant, sans aucune compensation financière actuellement prévue. Cette mesure inquiète fortement les élus, qui estiment qu'elle risque de fragiliser économiquement les exploitations agricoles locales. Le Conseil conteste également l'inclusion du captage de la Herbinaye (Guillac) parmi les captages prioritaires dits "phyto", considérant que cette décision ne repose pas sur des données objectives suffisantes, notamment en l'absence d'analyses concluantes de l'ARS.

Volet « qualité des milieux »

Le Conseil déplore l'absence de mesures concrètes contre certaines espèces invasives qui dégradent fortement les milieux aquatiques du territoire (telles que les ragondins, la jussie). Une règle du projet (n°9) prévoit l'interdiction totale d'intervention en zones humides, y compris pour des aménagements agricoles tels que l'abreuvement, les accès aux pâtures ou l'extension de bâtiments d'exploitation. Le Conseil demande que des dérogations soient prévues pour ces usages raisonnés. Le Conseil soutient également la possibilité de créer ou d'agrandir des réserves d'eau inférieures à 1 hectare, destinées à l'irrigation ou l'abreuvement, ce qui est conforme à la réglementation nationale actuelle.

Volet « gestion quantitative de l'eau »

Le projet introduit un plafonnement des prélèvements d'eau en période de hautes eaux, ce qui est jugé incohérent dans un territoire non soumis à tension hydrique structurelle. Le Conseil estime que cette mesure est contre-productive, notamment pour les pratiques de stockage hivernal. Le projet prévoit aussi une interdiction de nouveaux prélèvements en période de basses eaux, y compris pour l'alimentation des élevages, ce qui pourrait freiner le développement de certaines exploitations agricoles, pourtant indispensables à l'économie locale.

Le Conseil municipal (4 abstentions, le reste des membres défavorables à la version actuelle du projet de révision) :

Considérant :

- L'insuffisante représentativité des professionnels agricoles et économiques au sein de la Commission Locale de l'Eau, au regard du poids des décisions en jeu,
- L'impact potentiel des règles proposées sur l'agriculture, la gestion de l'eau et les marges d'autonomie communales,
- L'absence de dispositifs d'accompagnement ou de financement pour les acteurs locaux,

Le Conseil Municipal de Rohan a décidé de :

- émettre un avis défavorable sur la version actuelle du projet de SAGE Vilaine,
- demander formellement que les observations de la commune soient prises en compte dans la suite de la procédure.

Signalétique

Avec 1 voix contre (refus de principe de nommer une rue d'après une personne physique), le Conseil municipal a validé le nom de « Rue Hélène Coyat » pour la ruelle située entre le 11 et le 9 Place de la Mairie (entre la Mairie et la boulangerie). Cette désignation vise à faciliter l'identification pour les services de secours, le cadastre et la Poste. Pour mémoire, Mme Hélène Coyat a été secrétaire de mairie de 1957 à 1989, puis Maire de Rohan de 1989 jusqu'en 1995, avant de continuer à siéger en qualité de conseillère municipale jusqu'en 2008.

Déchets ménagers – Collecte 4 flux

Des habitants, notamment à Saint-Samson, ont exprimé leur mécontentement quant à la nouvelle implantation des colonnes de tri sélectif. Les points de collecte, en particulier pour le verre, sont jugés mal répartis ou trop éloignés de certains foyers.

M. Le Maire rappelle que la commune n'a pas eu la main sur la localisation exacte des colonnes, ni sur leur format. Le modèle retenu ainsi que les emplacements ont été définis par Pontivy Communauté, qui détient la compétence en matière de collecte et traitement des déchets ménagers. Le Conseil relayera les remarques des administrés auprès de l'intercommunalité.

Cabinet dentaire

Le bâtiment communal qui hébergeait précédemment une activité dentaire a fait l'objet d'un compromis de vente, signé au prix de 70 000 € net vendeur. Le futur acquéreur est un professionnel de santé qui prévoit de reprendre l'activité dentaire à Rohan, avec une ouverture envisagée début janvier 2026, ce qui permettra d'assurer la continuité des soins de proximité pour les habitants.

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 11 septembre 2025.

DANS MA COMMUNE

Chantier international Concordia

Premier Chantier International de jeunes bénévoles (15-17 ans) à Rohan du 16 au 30 juillet 2025.

Il s'agit d'un projet d'utilité collective, en lien avec le patrimoine bâti et d'une action culturelle et sociale. Un partenariat est mis en place entre Concordia, la mairie de Rohan et le CIAS de Pontivy Communauté, qui est à l'initiative du projet.

L'association Concordia organise le recrutement des encadrants et des jeunes bénévoles aux quatre coins d'Europe et de France. De leur côté, les deux collectivités s'occupent de l'hébergement, du matériel de cuisine et des outils pour le chantier.

7 à 10 jeunes internationaux, accompagnés par des professionnels, seront mobilisés 2 semaines sur la rénovation du mur d'enceinte de l'église de St Gouvry. La population locale est encouragée à venir participer ou découvrir le chantier de restauration du patrimoine. Le reste du temps est consacré pour le groupe de jeunes à la découverte du territoire et à la mise en place d'activités avec les habitants et les jeunes du territoire. ~~Préparez-vous à de~~ belles rencontres !



Il reste des places pour les jeunes de la commune et des alentours.

Si vous souhaitez vous investir sur le chantier, prenez contact avec Rodolphe LE BRETON – CIAS de Pontivy Communauté – 0686790143 - rodolphe.lebreton@pontivy-communaute.bzh

Un poète à Rohan

Le poète Alain Le Roux et son épouse viennent de s'installer à Rohan. À cette occasion, l'écrivain n'a pas manqué d'écrire un acrostiche, qui suscitera sans doute votre curiosité.

Roe,han
Oouvert sur
Herceynienne
Accortise
Nummulite

Alain Le Roux.

Don de palettes

Don de palettes à venir chercher en semaine Entreprise Rault Maurice.

Contact : 0297515589



Maurice Rault
CLOISONS - ISOLATION

Transport scolaire – Collégiens domiciliés à moins de 3 km d'un collège de Rohan

Faisant suite à une demande du Conseil municipal, la Région Bretagne, organisatrice de la mobilité scolaire, nous informe que :

« Les élèves domiciliés à -3km peuvent être pris en charge [dans les bus desservant les collèges] sous réserve de places disponibles.

Cependant, ceux-ci seront mis en attente à l'inscription, et nous étudierons au cas par cas, à la rentrée scolaire, la possibilité de prise en charge en fonction du remplissage des cars définis au regard du nombre d'inscrits ayant-droit.

Nous ne serons donc pas en capacité de leur répondre avant la fin août. »



Aucun nouvel arrêt ne sera créé pour ces élèves.

L'inscription est obligatoire avant le 17 juillet sur le site **BreizhGo.bzh**.

En cas de refus de prise en charge, les familles ne seront pas facturées.

VOUS AVEZ UN PROJET
LOGEMENT ?

LOCATION
ACHAT
TRAVAUX

**ENEZ DÉCOUVRIR
LES SOLUTIONS ACTION LOGEMENT**

Action Logement vous reçoit sur rendez-vous les jeudis :
11 septembre – 9 octobre – 6 novembre – 11 décembre
PONTIVY COMMUNAUTE - 1 Place Ernest Jan - 56300 Pontivy

Prenez rendez-vous
avec un conseiller
Action Logement

Contact RDV
02 56 63 04 85

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Retrouvailles des Classes 5

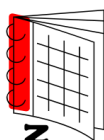
Journée Retrouvailles des Classes 5 prévues le 13 septembre 2025. Visite de Guérande et Parc de La Brière.
Contact : Jean-Yves Calvary, ledezcalvary@orange.fr, 0664121380.



C'est la montée !!

Une dernière nouvelle avant de profiter un peu des vacances ! La saison prochaine, vous pourrez retrouver l'équipe première à un niveau supérieure ! Les rouges et noirs montent en D1 en faisant partie des meilleurs deuxièmes de la saison ! Félicitations à tous les acteurs de cette montée : joueurs, coachs, bénévoles et bien évidemment les supporters !

MATCHS DE PRÉ-SAISON



Vendredi 1^{er} août - 19h30

St Caradec (D1) - US Rohan

Vendredi 8 août - 19h30

US Rohan - Le Sourn (D1)

Samedi 16 août - 16h30

US Rohan - Inguiniel (D1)

Mercredi 20 août - 19h30

US Rohan - Plumelin (D1)

TU VEUX REJOINDRE LE GROUPE ?

La reprise des entraînements a lieu le vendredi 25 juillet, passe faire un tour et rapproche-toi des coachs !
Que ce soit joueur, bénévoles, jeune de l'école de foot, on accueille tout le monde !

ANIMATIONS :

- **LOTO LIVE** : lundi 18 et mardi 19 août
- **COUPE DE FRANCE** : Dimanche 24 août : 1er Tour



RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :
FACEBOOK : UNION SPORTIVE ROHANAISE
INSTAGRAM : @US.ROHAN
TIKTOK : @US.ROHAN

Terres de Rohan

Terres de Rohan 2025 : un succès partagé !

Le festival Terres de Rohan a une fois de plus enchanté visiteurs, exposants, artistes. Tous sont repartis avec le sourire, conquis par le thème, le cadre autour du lac, et la richesse des animations.

Un immense merci à tous les bénévoles, dont l'énergie, la bonne humeur (malgré la fatigue !) ont largement contribué à cette belle réussite.

Après une pause estivale bien méritée, les réunions publiques mensuelles du collectif reprendront le dimanche 7 septembre à 10H, ouvertes à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans la préparation de l'édition 2026.

D'ici là, nous lançons un appel : le collectif recherche un espace de stockage à Rohan pour conserver les nombreux décors réalisés avec soin depuis deux éditions. Si vous avez une piste, n'hésitez pas à nous contacter !
contact@terresderohan.fr

Et retrouvez des photos et nouvelles du festival sur :

https://www.facebook.com/terresderohan?locale=fr_FR

https://www.facebook.com/groups/2098233170675611?locale=fr_FR

<https://www.instagram.com/terres.de.rohan/>



Fête du Blé Noir

Le Comité de la Fête du Blé Noir recherche pour leur prochaine fête qui se déroulera le 5 octobre, des personnes qui seraient intéressées de distiller leur cidre pour obtenir de la goutte, le bouilleur de cru sera présent sur le site. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Ludovic 0666130124, inscription limitée.



ROHAN

PARKING DE LA SALLE DES FÊTES À PARTIR DE 19H

ORG. COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SAMSON

DIMANCHE 13 JUILLET 2025

avant le tirage du feu venez
vous restaurer !!!

Adulte
10€
apéritif offert

Enfant (12 ans)
6,50€

Saucisse Frites

dessert

Réservation : 07.61.91.47.82

www.mairie-rohan.fr



Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Ranger

à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Vider

au moins après chaque pluie

- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Cache-pots
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Éléments de décoration
- ☐ Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyer

pour faciliter l'écoulement des eaux

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrir

avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



**Signaler la présence
d'un moustique tigre**



Devenez assistant(e) familial(e)

Le département du Morbihan
vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR
assfam.morbihan.fr



250 sourires supplémentaires grâce à l'amicale des donneurs de sang

Samedi 21 juin, l'Amicale des donneurs de sang de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan a remis un chèque d'un montant de 2 500 € à l'association Rêves de Clown. Ce montant est le fruit du résultat financier suite à la 3ème édition de la marche des globules organisée sur la commune de Rohan le 24 mai dernier. Les membres du bureau de l'amicale remercient les 350 marcheurs, la municipalité Rohannaise et la vingtaine de sponsors rohannais, pour leur présence, leur partenariat et leur soutien. Grâce à ce don l'association « Rêves de clowns » va pouvoir rendre visite à 250 enfants supplémentaires une fois par semaine au centre hospitalier de Kério à Noyal Pontivy. En 2024, les 31 clowns professionnels de l'association ont rendu visite à environ 46 000 personnes dans les 18 hôpitaux bretons. Leur mission a pour objectif principal d'apporter joie et soutien aux enfants hospitalisés et à leurs familles en collaboration avec les équipes des soignants. La 4eme édition sera organisée à Bréhan en 2026.



Défi Loire pour Aopa – passage à Rohan le 16/07 à 17h00

En partenariat avec Roc'han Maille qui a réalisé la marinière de la mascotte de l'Association Onco Plein Air – AOPA.

Plus de renseignements sur le site facebook « Défi Loire pour l'AOPA »



DÉFI 2025
Du 13 au 20 juillet 2025

Courir à deux, en relais, les 385km du canal de Brest à Nantes en 8 étapes
au bénéfice de l'AOPA qui organise des séjours et activités sportives en plein air pour les enfants et adolescents des services d'oncologie pédiatrique des CHU de Nantes et Angers.

Dons en ligne sur
<https://www.helloasso.com/associations/association-onco-plein-air/acopa/collectif/loire-pour-l-acopa>

LE PARCOURS

- 1- Départ le 13 juillet à 9h00
De Port Launay (29) à Châteaufort du Faou (29)
Etape de 46 km
- 2- Le 14 juillet,
De Châteaufort du Faou à Glomel (22)
Etape de 51 km
- 3- Le 15 juillet,
de Glomel à Guérande (22)
Etape de 44 km
- 4- Le 16 juillet,
de Guérande à Rohan (56)
Etape de 44 km
- 5- Le 17 juillet,
de Rohan, arrivée à Malestroit (56)
Etape de 53 km
- 6- Le 18 juillet,
de Malestroit à Fougères (44)
Etape de 53 km
- 7- Le 19 juillet,
de Fougères à Nort sur Erdre
Etape de 58 km
- 8- Le 20 juillet,
de Nort sur Erdre au CHU de Nantes (44),
service oncologie (entrée côté Loire)
Etape de 36 km

Retrouvez-nous nombreux à l'arrivée des villes étapes à 17h00

Venez courir quelques kilomètres avec nous en nous rejoignant grâce au suivi en live sur notre facebook

La mascotte RespiRe choisie par les enfants et le porte clefs Warrior fabriqué par eux, sont à vendre aux arrivées d'étapes.

Et toujours, vos dons en ligne sur <https://www.helloasso.com/associations/association-onco-plein-air/acopa/collectif/loire-pour-l-acopa>

NOS PARTENAIRES POUR LE DÉFI 2025
JOGGING OPENRUNNER Crédit Mutuel



MARDIS DE ROHAN

 **Spectacles gratuits** — **Au plan d'eau**

15.07

Working Class Trio

Rhythm and Blues

Un voyage enflammé du blues rural au swing endiablé de la Nouvelle-Orléans !



Forró Na Chuva

Brésil

Un tourbillon de rythmes brésiliens pour une fête ensoleillée sous la pluie !

22.07



29.07

Callum & Alex

Folk Rock Alternatif

Un folk rock alternatif intense, entre énergie brute et émotions sincères !

financé par :
association Salut Brassens



Ciphered

Rock

Un cocktail explosif de rock, metal et blues pour un show puissant et captivant !

05.08



12.08

Harisson Swing

Swing

Swing, chanson et jazz manouche pour une soirée festive et enivrante !



**Cabaret Mobile de
Monsieur Toulmonde**

One-man-show musical

Un one-man-show musical déjanté, entre humour, poésie et énergie débordante !

19.08

financé par :
Familles Rurales
Rohan/Crédin



À partir de 21h



Buvette sur place

Rohan COMMUNE DE

*Au plan d'eau,
proche de la salle
Belle Étoile*